



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE,  
DE L'ÉLEVAGE ET DE LA PÊCHE  
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



15<sup>ème</sup> conférence annuelle de l'Alliance pour le Cajou Africain  
en ligne du 15 au 17 septembre 2021

**Mots de Mr Dossa AGUEMON, Directeur de Cabinet**

Représentant du Ministre de l'Agriculture de l'Elevage et de la Pêche du  
Bénin



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE,  
DE L'ÉLEVAGE ET DE LA PÊCHE  
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



- Mr le Directeur Général de l'Alliance pour le Cajou Africain (ACA)
- Excellence Monsieur le Ministre du Commerce, de l'industrie et de l'Artisanat du Burkina-Faso, Président du Conseil International Consultatif du Cajou,
- Excellence Monsieur le Ministre de l'Alimentation et de l'Agriculture du Ghana,
- Excellence Monsieur le Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural du Cameroun,
- Monsieur le Représentant de l'USAID

Mesdames et Messieurs, chers participants,

C'est avec un grand plaisir que je prends part (même si c'est malheureusement en ligne) à cette 15<sup>ème</sup> Conférence Annuelle de l'Alliance pour le Cajou Africain/ACA dont je salue au passage l'engagement constant pour le développement durable de cette filière dont l'importance tant aux plans socio-économique, environnemental que sanitaire prend chaque jour un peu plus d'ampleur.

Au Bénin, la filière cajou vient en 2<sup>ème</sup> position au rang des filières majeures juste après le coton en termes de contribution au PIB. Du fait de son importance, le Gouvernement de mon pays a pris des mesures fortes pour assurer un développement durable de la filière à savoir :

- L'érection de la filière au rang des filières hautement stratégiques tant en termes de création de richesse que d'emplois décents et durables notamment au profit des jeunes et des femmes ;



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE,  
DE L'ÉLEVAGE ET DE LA PÊCHE  
-  
-  
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



- La dotation de la filière d'un programme National de Développement comportant huit (08) axes majeurs d'intervention à savoir :
  - Axe 1 : Amélioration de la productivité des vergers ;
  - Axe 2 : Amélioration des capacités locales de transformation des produits de l'anacarde ;
  - Axe 3 : Organisation du circuit de commercialisation des produits d'anacarde ;
  - Axe 4 : Recherche sur la filière anacarde ;
  - Axe 5 : Organisation des acteurs de la filière ;
  - Axe 6 : Financement de la filière ;
  - Axe 7 : Règlementation et cadre juridique de développement de la filière anacarde au Bénin ;
  - Axe 8 : Genre, Environnement, changement climatique, et Partenariat Public et Privé

Il aussi est mobilisé jour après jour, tant sur ressources propres de l'Etat que sur les ressources extérieures, les fonds nécessaires au financement des actions devant concourir à l'atteinte des résultats relativement à chacun des axes ci-dessus énumérés.

L'Etat a par ailleurs dédié à la filière, une Agence territoriale de Développement couvrant l'ensemble des zones propices à son développement pour la coordination de toutes les actions qui y concourent.

Si nous avons un vœu à formuler à l'endroit des acteurs de tous les pays producteurs voire même importateurs des noix de cajou, c'est une



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE,  
DE L'ÉLEVAGE ET DE LA PÊCHE  
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



meilleure gouvernance notamment dans le domaine de la commercialisation qui en plus du choc qu'elle a engendré pour tous les pays en 2018, subit de plein fouet, les affres de la COVID 19 depuis l'avènement de cette pandémie.

Je formule aussi le vœu de voir davantage de pays adhérer au CICC afin qu'il devienne effectivement une entité représentative, capable d'aider à la promotion du développement durable de la filière, grâce à la coopération et la concertation entre pays membres dans les domaines de de la recherche-développement, de l'innovation technologique, de la production, de la transformation, de la commercialisation et de la consommation du cajou.

Je ne saurai terminer mes propos sans dire un grand merci à l'Alliance pour le Cajou Africain pour tous les appuis qu'elle apporte à nos pays afin que le développement durable de la filière devienne une réalité, notamment à travers l'augmentation des capacités de transformation locale du continent.

Mes sincères remerciements aux Partenaires Techniques et Financiers pour leur appui constant.

Plein succès à la 15<sup>ème</sup> conférence annuelle de l'Alliance pour le Cajou Africain,

Vive la filière anacarde au service du développement des peuples,

Vive l'agriculture Africaine,

Je vous remercie.